

CACES ® PONT ROULANTS ET PORTIQUES
Catégorie 1 (commandes au sol) ET / OU Catégorie 2 (commande en cabine) – R.484**OBJECTIFS**

1. Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances sur la réglementation et assurant les vérifications adaptées pour garantir l'exploitation en sécurité d'un pont roulant cat.1 et/ou cat.2
2. Réaliser les opérations d'élingage des charges en sécurité.
3. Réaliser les manœuvres et opérations de manutention en respectant les règles de sécurité.
4. Réaliser les opérations de mise hors service du pont, du portique de cat.1 et/ou cat.2 en identifiant les éventuels dysfonctionnements pour en rendre compte.

Pour le Cat. 2 uniquement : Accéder en sécurité au poste de commande d'un pont roulant ou d'un portique à commande en cabine et réaliser en sécurité les manœuvres depuis le sol (option « commande au sol » pour les ponts roulants et les portiques de catégorie 2).

PUBLIC

Toute personne amenée à utiliser régulièrement ou ponctuellement les appareils de levage, pont roulant, les élingues dans le cas de la manutention.

Les accès à nos centres sont adaptés aux personnes présentant des situations de handicap

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Il est préconisé de maîtriser le français, à préciser lors de l'inscription

PROFIL ET COMPETENCE DU FORMATEUR

Formateur en prévention des risques professionnels, avec expérience de la production avec les ponts roulants et l'élingage.

MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Retours d'expériences du formateur.

Tour de table, échange des expériences vécues par les participants, les acquis théoriques et pratiques sont évalués.

Le stage est évalué par les participants

MOYENS PÉDAGOGIQUES & SUPPORTS

Vidéoprojecteur, support de cours pour les participants, etc...

PROGRAMME**THEORIE**

- 01- Statistiques des accidents du travail
- 02- Dispositions réglementaires
- 03- Les partenaires de la prévention et leur rôle
- 04- Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
- 05- Les droits, obligations et responsabilités du pontier élingueur
- 06- Les risques liés à l'utilisation d'un pont roulant
- 07- Les consommations à risques
- 08- Processus menant à l'Accident du Travail et à la maladie professionnelle
- 09- Que faire en cas d'accident ?
- 10- Description, équipements des ponts roulants et caractéristiques
- 11- Le CACES® R484
- 12 - Les règles d'utilisation des ponts roulants
- 13- L'élingage
- 14- Les vérifications
- 15- Les EPI
- 16- La signalisation
- 17- Les gestes de commandement
- 18- Les signaux sonores du pontier élingueur
- 19- Modèle d'autorisation de conduite

PRATIQUE

(Contenu selon l'annexe 2 de la R.484 de la CNAM)

A - Prise de poste et vérification

- Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage...),
- Mise en configuration d'exploitation (notamment déverrouillage pour les ponts roulants et les portiques installés à l'extérieur des bâtiments...),
- Vérification visuelle, afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique :
 - de l'état du pont roulant ou du portique et de ses équipements (câble de levage...),
 - des contacts entre le portique et sa voie de roulement, de la voie de roulement elle-même et de ses appuis, ainsi que de son absence d'encombrement,

SUIVI

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation professionnelle.

Tests CACES® réalisés par un organisme testeur certifié externe (OTC)

DURÉE

2 ou 3 jours selon le niveau du stagiaire et le nombre de catégorie souhaité.

TARIF ET DÉLAI D'ACCÈS

A partir de 368€ HT

Nos dates de formations sont disponibles sur notre catalogue de formation en ligne.

Pour la mise en œuvre contacter : info@prematech-formation.fr, nous vous répondrons sous un mois à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

Pour la prise en compte du public en situation de handicap (PSH), n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (linguet de sécurité, limiteurs de course, anticollision...),
- Vérification de la mise en place des protections dans les zones de danger (ex : zone de translation du portique...),
- Impact des conditions météorologiques sur les manutentions prévues (coup de vent, orage...),
- Vérification de l'adéquation du pont roulant ou du portique et des accessoires de levage aux opérations de levage à réaliser (charge, portée...).

B - Conduite et manœuvres

- Réaliser l'élingage d'une charge,
- Se positionner pour avoir la meilleure vision de la manœuvre et de son environnement, tout en étant hors de la zone de risque,

- Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés,
- Préparer la zone de dépose de la charge,
- Prendre et déposer une charge en un endroit précis,
- Communiquer avec l'élingueur et, le cas échéant, le chef de manœuvre au moyen des gestes et signaux conventionnels (Norme FDE 52-401),
- Utiliser correctement les aides à la conduite,
- Maîtriser et rattraper le ballant d'une charge.

C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

- Mettre le pont roulant ou le portique en position hors service (au garage, à l'arrêt, crochet à vide en position haute...),
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

CACES®

CACES® R.484 Cat. 1 : Code RS 6879 - Certificateur : INRS - Intitulé : CACES® R.484 Cat. 1 : Ponts roulants et portiques à commande au sol - Date enregistrement de la certification : 31/10/24

CACES® R.484 Cat. 2 : Code RS 6934 - Certificateur : INRS - Intitulé : CACES® R.484 Cat. 2 : Ponts roulants et portiques à commande en cabine - Date enregistrement de la certification : 28/11/24

Passage des tests CACES® (Théorique + pratique) par un organisme extérieur certifié
Pour tous les équipements de travail (en propre, en prêt, en location)

S.A.R.L. **PREMATECH** FORMATION au capital de 50 000 €
e-mail : info@prematech-formation.fr / site internet : www.prematech-formation.fr

▲ 103 Bd Henri GAUTIER
44550 MONTOIR DE BRETAGNE
Tél : 02 40 42 07 28

126 Av du Général Leclerc
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Tél : 01 73 28 69 06
(site administratif)

RCS SAINT NAZAIRE 452 022 809 00035 / CODE APE 8559A

L'entreprise s'engage à présenter :

- Le rapport de vérification périodique à jour
- La notice constructeur / notice technique en français
- Le carnet d'entretien ou de maintenance
- Le certificat de conformité CE de l'engin